

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 589

Artikel: Savoir parler à la France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 589 30 avril 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Francine Crettaz
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Victor Ruffy

589

Le châtimement carcéral

Une fois n'est pas coutume, une dépêche de l'Agence télégraphique suisse: «Au cours des cinq derniers mois, quatorze personnes sont mortes dans des prisons suisses (dont six dans des prisons vaudoises), la plupart par suicide ou par toxicomanie. En signe de solidarité avec les familles de ces personnes et pour demander de meilleures conditions de détention, quelque trois cents manifestants ont participé samedi après-midi, à Lausanne, à une marche de protestation silencieuse organisée par le Groupe Action Prison. Le cortège, précédé de six cercueils symboliques, est parti de la place de la Palud, tandis que flottait sur l'Hôtel de Ville une banderole portant les mots: «La prison tue». Les manifestants ont réclamé la suppression de l'isolement en prison et le renforcement de l'encadrement médical, sanitaire et social des détenus.»

Les morts en prison, un «problème de société», répète-t-on. Certes, mais peut-être pas dans le sens où on l'entend généralement: le problème est que l'enfermement carcéral, compris d'abord et exclusivement comme un châtimement, rencontre l'approbation quasi générale, même dans ses pires extrémités, même dans les abus systématiques de la détention préventive, par exemple. Voilà le consensus qui justifie à l'avance tous les immobilismes officiels devant les drames, tous les laisser-faire, tous les attentismes.

Savoir parler à la France

Mise en question très sèche de projets nucléaires français, situés dans une zone frontalière, suivant la tactique bien connue du gouvernement français en la matière: «L'approche de l'estimation des influences du projet montre en chacun des domaines un manque de données essentielles et parfois

même élémentaires pour pouvoir évaluer les risques avec un minimum de fiabilité. Le document remis par la France n'éclaire pratiquement aucune des questions posées.» Propos d'experts commis par la Confédération helvétique pour évaluer les risques courus par les Genevois en cas de mise en service du surrégénérateur de Super-Phénix? Vous n'y êtes pas du tout. Ces phrases sont extraites d'un rapport belge mettant en garde Paris à propos de la construction prévue de quatre nouveaux réacteurs nucléaires dans les Ardennes, à proximité de la frontière franco-belge. Interpellé depuis des mois, le gouvernement Barre faisait la sourde oreille. En février dernier, la Belgique mettait sèchement les choses au point, exigeant «d'être associée de manière permanente aux mécanismes d'alerte et de contrôle ainsi qu'au contrôle des rejets de toutes natures, radioactifs ou non» («Le Monde», 14.3.1981). A quand l'intervention helvétique dans le ton qui semble s'imposer?

Bûcher xénophobe

Le bûcher est dressé; il ne reste plus qu'à glisser l'allumette. C'est l'impression très nette qu'a laissée la dernière assemblée des délégués de l'Action Nationale (tendance Valentin Oehen) tenue le week-end dernier à Bâle. Au menu, bien sûr, le projet de loi sur les étrangers. Les responsables du mouvement nationaliste, dans l'impossibilité de renouveler vraiment les thèmes de leur action politique, salivent à l'idée de lancer un référendum. Mais ils se demandent s'ils ont encore les moyens de mener à chef une campagne de récolte de signatures (50 000). Nul doute que s'ils se décident à monter au front, les appuis et les encouragements, matériels ou autres, ne leur manqueront pas, dans les milieux qui répugnent à ternir leur image de marque, toute de tolérance, de pluralisme et de charité bien ordonnée. Non, il ne manquera pas d'allumettes pour le prochain feu de joie xénophobe.